

Canard a été. Elle était âgée de trente-cinq ans, aimait beaucoup ses enfants. Le mariage était très uni et ne manquait de rien. Le désespoir du mari fait peine à voir, et lui-même ne peut s'empêcher de faire quelques réflexions sur ce qui nous venge d'indiquer, à la pitié pour la femme à commettre un tel acte. Les blessures reçues par Mlle Conard sont graves.

Mortel accident d'Auto

Paris, 18 juin. — Un mortel accident d'automobile s'est produit à Brezelles. Le marquis d'Audiffred-Pasquier, fils du duc d'Audiffred-Pasquier, sénateur inamovible, se rendait de Paris en Normandie, lorsque arrivé à 200 mètres de Brezelles, marchant, suivant des témoins, à une vitesse de 60 à l'heure, un peu creva, la voiture fit panache, projetant en l'air le marquis d'Audiffred qui tenait le volant de la direction et le mécanicien qui l'accompagnait.

Le mécanicien se releva indemne, mais on dut relever le marquis qui était grièvement blessé et le transporter dans une maison voisine. Le docteur Auclert, de Brezelles, et Marette, qui se trouvaient sur les lieux, donnèrent des soins au blessé, pendant qu'un médecin, qui arriva cette nuit, avec un médecin. Vers deux heures du matin, l'état du blessé empirant, le médecin de la famille fit mander un chirurgien.

On alla chercher le docteur Carcapio, de Verneuil, mais malgré les soins les plus empressés, le marquis est mort ce matin, à onze heures, succombant à de nombreuses lésions internes.

Drame dans un Hôtel

Gand, 18 juin. — Une audacieuse tentative de meurtre a été commise, pendant la nuit de mercredi à jeudi, dans l'hôtel Beranger, tenu par les époux Lambert, et situé au Marché-aux-Oiseaux, à proximité de la place d'Armes, à Gand, c'est-à-dire en plein centre de la ville. Depuis deux jours, un étranger y logeait qui se donnait comme Bruxellois, mais qui s'est sans doute fait inscrire sous un faux nom. Jeudi, vers deux heures du matin, cet individu a pénétré dans la chambre des époux Lambert, patrons de l'établissement, et leur a porté de terribles coups de poignard.

M. Lambert a engagé une lutte désespérée avec l'assassin, tandis que sa femme, ouvrant une fenêtre, appelait au secours. Des agents et des veilleurs, rentrant d'une ronde de nuit, ont vu dans le café en face les portes donnant dans la petite rue de la Boucherie. Entretemps, M. Lambert avait réussi à désarmer l'assassin et avait blessé celui-ci au cou au moment de sa propre arme. Le bandit s'était réfugié dans sa chambre. Quand les policiers arrivèrent, on trouva M. et Mme Lambert épuisés, toute la chambre bouleversée et inondée de sang. La vie des deux victimes ne paraît pas en danger. La police enfonce la porte de la chambre du bandit et trouva celui-ci gisant sur le plancher, écartant le sang en abondance.

Un coffre qui avait apporté avec lui à l'hôtel contenait nombre de chefs, des pistolets, un revolver et autres instruments de cambrioleur. D'après des papiers trouvés dans les effets du bandit, celui-ci se nommerait Kerremans et serait originaire d'Anvers. Il s'était fait inscrire sous le nom de Verdyk, tailleur à Malines. Dans ses poches, on a découvert un revolver chargé de six coups, plus une douzaine d'autres balles de revolver. L'assassin a tenté de se servir de ses vêtements pour essuyer le sang d'une main sanglante sur l'arme; il n'a pas réussi, la baguette de sûreté n'ayant pas été retirée. M. Lambert a reçu cinq coups de poignard à la tête et au dos; un à la joue, un à la cuisse et une profonde entaille à la main. Sa femme a trois blessures.

La catastrophe de New-York

New-York, 18 juin. — L'enquête sur la catastrophe du vapeur General Slocum a déjà démontré que ce vapeur était en mauvais état de service. Les ceintures de sauvetage, qui n'avaient pas été visitées sérieusement depuis treize ans, étaient pourries. Ses tuyaux d'incendie n'avaient jamais été déroulés et ont crevé au moment de la première pression de l'eau. Enfin on s'explique que les chaudières n'aient pu être mises à l'eau; elles étaient solidement attachées avec du fil de fer.

Révolte de détenus

Bruxelles, 18 juin. — Une émeute s'est produite hier, dans une maison de correction, à Moll. Depuis quelque temps, on avait remarqué que les détenus se livraient à un vil mécontentement. Au cours d'une excursion faite récemment par la fanfare de l'établissement, six musiciens s'étaient enfuis et n'avaient pu être rejoint.

Les Crimes de Lille

L'ASSASSINAT DE LA RUE X
ROMAN LOCAL INÉDIT
par H. PLANÈDES
DEUXIÈME PARTIE
LA JUSTICE IMMANENTE
CHAPITRE VIII
Au Mont-a-Leux
— Ça, c'est gentil d'la part, Guillaud.
— N'engage pas tout l'temps... J'avais besoin d'explications.
— Et tu n'as pas eu ça.
— J'ai vu ça que je voulais savoir, et, à présent, je te tiens Delcroix. Tu m'as refusé l'argent que tu m'as chiqué, c'est bon; mais si j'ai vu venir, j'ai vu venir, j'ai vu venir.
— Bon! grogna le logeur des Vanhulle.
— Il s'arrêta et se plaça en face de son compagnon le regarda fixement. Une expression de haute alcool se lisait sur le visage de Firmin.

jardin et brandissant un couteau blessa légèrement plusieurs des personnes qui venaient pour le regarder. L'état du gardien blessé au commencement de l'émeute est très grave.

Un officier entolé

Paris, 18 juin. — M. Yvon de K., officier supérieur de la marine et ancien habitant de Brest, passait hier après-midi, aux environs de la gare du Nord, lorsqu'il aperçut à la terrasse d'un café, une jeune femme qui le regardait en souriant. Le marin se sentit rajeuni de vingt ans. La connaissance fut bientôt faite et, une demi-heure après, l'officier et sa peu farouche conquête se trouvaient en tête à tête dans une chambre d'hôtel meublée.

Meurtrière collision

Versailles, 18 juin. — Au cours de l'incendie d'une fabrique de produits pharmaceutiques, à Versailles, le chef de la police et ses agents ayant voulu pénétrer dans la cour d'un immeuble voisin, ont été reçus à coups de pierres par ces derniers. Dix agents de police ont été légèrement blessés par des pierres. Seize ouvriers ont été arrêtés.

DANS LA RÉGION

Les Croix des Instituteurs
Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, à l'occasion de la fête de l'Enseignement primaire laïque : MM. BONNARIC, directeur de l'enseignement primaire du département du Nord; DUBOIS, directeur primaire à Arras; LOZE, instituteur à Cambrai, et HEINEZ, instituteur à Calais.

L'Exposition canine internationale de Lille

Il y a un concert depuis hier — et jusques à lundi soir — sous les mâchons de l'Esplanade, tout auprès de l'histoire Ramponneau. Le « Club Saint-Hubert » du Nord — sous les auspices duquel est organisé cette solennité caninologique — a groupé dans une vaste et confortable enceinte exactement 64 choristes et musiciens. La musique — il faut être juste — est affreuse et assourdissante, mais les exécutants sont si beaux ! Aux voix d'antan, flûtes, flûtes et hautbois : Kir Charles, carlins, griffons bruxellois, Bleinheims et havanais.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Voici les noms de MM. les Jurés appelés à siéger pendant la session du 3^e trimestre 1904 qui s'ouvrira à Saint-Omer le vendredi 19 juillet sous la présidence de M. Joppé, conseiller à la Cour d'appel de Douai. JURÉS TITULAIRES : Célestin Luthun, cultivateur à Saint-Floris; Gérard Ledoux, cultivateur à Bory-Nord-Delcroix; Édouard Bucamp, rentier à Boulogne-sur-Mer; Eugène Minelle, propriétaire à Warus; Charles Pontier, rentier à Boulogne-sur-Mer; Louis Rivérand, rentier à Boulogne-sur-Mer; Louis Fleuret, directeur des enfants assistés à Arras; Gustave Boulingrier, brasseur et courtier à Arras; Edmond Hainin, propriétaire à Billy-Montigny; Jules Masset, propriétaire à La Waas; Victor Martin, cultivateur à Auchy-lez-Calais; Alfred Germe, propriétaire à Inchy-en-Artois; Adolphe Hennion, bijoulier à Carvin; Maurice Cayet, avocat à Béthune; Gustave Lefebvre, avocat à Béthune; Henri Pinchod, négociant à Maresquel; Édouard Bonchère, représentant de commerce à Boyval; Charles Pontier, rentier à Boulogne-sur-Mer; Émile Quintin, cultivateur à Haillecourt; Louis Gruyelle, fabricant de sucre à Haillecourt; Achille Daudin, cultivateur à Wasquehal; Charles Collard, rentier à Bully; Charles Outrebot, entrepreneur à Béthune; Louis Waast, propriétaire à Saint-Hilaire-Colles; Alexandre Lefebvre, rentier à Béthune; Brichoux, propriétaire à Marquion; Gaston D'Halewyn, agent d'assurances à Saint-Omer; Aimé Coucyer, brasseur à Boulogne-sur-Mer; Paul Trépo, cultivateur à Boulogne-sur-Mer; Paul Trépo, cultivateur à Boulogne-sur-Mer; Léon Campion, propriétaire à Feuchy; Arthur Dubronze, cultivateur à Arras.

Le Microbe de la Vieillesse

Le docteur Metchnikoff, qui vient d'être élu sous-directeur de l'Institut Pasteur, tandis que le docteur Roux était élu directeur, continue ses recherches, commencées depuis plusieurs années, sur le microbe de la vieillesse, le microbe qui agit sur les organes des macrobiens. Cette race légendaire d'Afrique qui, au dire des anciens, vivait mille ans, et peut-être ne mourait pas.

La Guerre Russo-Japonaise

Le général Kouroki attend tranquillement le résultat des combats qui se livrent dans la péninsule du Liao-Toung et dont dépendent l'avenir de la Russie et le sort de la Chine. La réoccupation par les Russes des vilages du nord-ouest, semble indiquer l'intention qu'il avait fait la rencontre, le lendemain de son arrivée dans le pays.

L'ACTUALITÉ

— Tu n'as pas assez fou pour faire ce que tu dis, articula lentement Delcroix. Tout à l'heure j'ai dû employer la violence, car tu avais considéré dans la boîte, à présent, on peut raisonner avec toi. Ecoute-moi bien.
— Pour me faire rouler une fois de plus ?
— Non, t'êtes de bois, pour l'oparguer la plus grosse bouteille que tu commettres dans ta vie... Si tu n'y vois la justice, tu t'accuses en même temps comme mon complice.
— Ce serait de voir ?
— Non, c'est vu, et si tu oubliais de parler de toi, moi je te en chargerais, tu peux y compter. Tu es sur toi les obligations volées; tu es assés de les vendre; tu es assés avec moi chez un changeur. Avec ça, tu es déserteur, avec rébellion, emport et destruction d'effets militaires. Ton cas est, bon, mon p'tit. Si j'ai couché à la boîte, tu y coucheras avec moi; et si je dois être « raccourci », toi tu n'y coupes pas pour les quinze ans... Si ça se soule, c'est perspective, c'est que t'es rien cruche, mais que tu es obligé de faire toutes les idioties possibles, de te venger, d'écrier aux juges... t'es prévenu... le sais l'prix qu'il te coûte.
Et, moqueur, Delcroix se mit à siffloter pour terminer son discours.
— Mais que veux-tu que je fasse ? Me v'la sans l'ou, avec des chiffons de papier dont le mieux que je puisse faire est de les ficher au feu. Je suis en fuite, compromis par ta faute, et la police est à mes trousses... J'ai des amis et l'air d'y trouver ça tout naturel.
— Bien entendu.
— Ah, n. de D...! Mais que faire enfin ?
— Tout bêtement rester ici, au Mont-a-Leux.
— A inspecter les pavés et à vivre de l'air du temps.
— Mais non, Rabord, j'offre le zéro et

griffons korthals ou autres qui dissimulent sous une laideur appréciée les brillantes qualités de leur race... Voici les chiens d'arrêt, les chiens de garde, les chiens de compagnie, Gordon et irlandais au pelage magnifique, les retrievers à poil bouclé ou ondulé, les petits cockers si drôles et si vaillants qui agitent leur bout de queue et secouent les oreilles sans jamais tenir en place.

REBELLION MILITAIRE

Cherbourg, 18 juin. — Un acte de rébellion s'étant produit à la caserne du 1^{er} colonial dans les locaux disciplinaires et les détenus ayant pu sauter le mur et s'enfuir, le colonel, dans un ordre du jour, signale au régiment la lâcheté de certains soldats qui n'ont pas poursuivi les détenus, tremblant de peur devant eux.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARSEILLE

Marseille, 18 juin. — Le conseil de préfecture a consacré l'audience de ce matin à l'examen des cas de fraude dont il avait été saisi, après avoir entendu les derniers élections municipales.

LA FIN D'UN PONTON

Toulon, 18 juin. — Ce matin, à dix heures, un vieux ponton, le « Mars » servant de caserne aux hommes du 8^e colonial a subitement coulé, par suite de vétusté. On a dû évacuer le ponton en toute hâte; les armes, bagages et effets ont été jetés à terre et, quelques instants après, le vieux navire sombrant. Fort heureusement, cet accident s'est produit pendant la nuit.

LES BOULANGERS DE PARIS

Paris, 18 juin. — Le conflit entre patrons et ouvriers boulangers ne semble pas près de s'apaiser. Les patrons ne veulent plus faire de concessions à leur personnel. Dans une réunion de ce soir, les patrons ont décidé un ordre du jour disant : « Les patrons boulangers décident que la boulangerie de Paris ne peut faire de nouvelles concessions, à condition que l'administration pour faire respecter la liberté du travail et le bon sens de la majorité des ouvriers boulangers pour assurer, par leur travail, le pain à la population parisienne. »

DERNIÈRE HEURE

La Guerre Russo-Japonaise
L'ATTAQUE DE PORT-ARTHUR
Ché-Fou, 18 juin. — Un fonctionnaire japonais d'ici estime que la perte des transports japonais dans le détroit de Japon est le résultat d'une erreur de Port-Arthur. Le « Sado-Maru » était aménagé pour transporter 3.000 hommes.

ARRESTATION D'UN SATYRE

Paris, 18 juin. — A la suite de plaintes déposées au sujet de vols avec violence et attentats à la pudeur commis au Bois de Boulogne le 3 et le 4 de ce mois, une enquête prescrite a amené la découverte du coupable. C'est un nommé Nicolas-Antoine Deille. Agé de 35 ans, cocher de fiacre sans emploi depuis quinze jours, demeurant rue du Poitevin, cet individu a été arrêté ce soir à son domicile. Une perquisition opérée chez lui a amené la découverte de plusieurs objets de toilette féminine : faces à main, flacons de sels, etc.

CHAPITRE IX

La mère et le père de Louise
Etienne Perrier était rentré dans son petit appartement de Guail, pour lequel il venait de donner congé au propriétaire.
Il s'était assis, songeur, à sa table de travail, avec un regard d'adieu à ce coin de maison où il avait rêvé de vivre longtemps et qui s'était effondré, peu à peu, d'embranchement en embranchement, de sentimentalité, de scepticisme et de sentimentalité, égoïsme et expansive à la fois.

La situation générale de l'armée russe en Mandchourie demeure sans changement notable.

TORPILLEUR ANGLAIS COULÉ

Ajaccio, 18 juin. — Une partie de l'escadre anglaise avait mouillé à Portofortore. En sortant la nuit pour des manoeuvres, les contre-torpilleurs « Stag » et « Bat » entrèrent en collision. « Bat » coula par une grande profondeur. On ignore encore le résultat des recherches de l'escadrière des contre-torpilleurs.

LES DIAMANTAIRES D'ANVERS

Anvers, 18 juin. — Les ouvriers diamantaires ont adopté par 3.274 voix contre 1.134 les propositions de récompenses décernées par la présidence de l'architecte de la nouvelle Soiebonne, M. Henri Nénot, de l'Institut, a pris fin aujourd'hui. Comme de coutume, la séance de clôture fut consacrée à la distribution solennelle des récompenses décernées par la Société centrale des architectes aux artistes et au personnel du bâtiment. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Chaumié, présidait la séance.

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 18 juin. — M. Edgar Combes a été élu après-midi à deux heures une assemblée privée de la justice au sujet de la perquisition judiciaire pour tentative de corruption de fonctionnaire. La conférence entre le juge et le secrétaire général du ministère de l'intérieur a pris fin vers quatre heures. La présence de M. Edgar Combes est passée presque inaperçue des personnes qui se trouvaient dans les couloirs du Palais.

LES PERQUISITIONS

M. Flamin, président de la commission d'enquête sur l'affaire du million des Chartreux, a conféré cet après-midi avec le ministre de la justice au sujet de la perquisition opérée au domicile de M. Chabert. Le ministre a déclaré à M. Flamin qu'il ne pouvait pas encore faire connaître le résultat de la perquisition, le dépeuplement des Chartreux ne devant être fait par le juge d'instruction qui lundi, en présence de M. Chabert.

BRUT DE DEMISSION DE M. COMBES

Paris, 18 juin. — Le Soir publie la note suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité : « Les amis de M. Combes font courir le bruit qu'après le vote, par le Sénat, de la loi sur le budget, M. Combes se résoudrait à démissionner. Le conseil des ministres donnerait sa démission. M. Combes estimant que la tâche pour laquelle il a été choisi était terminée, il peut laisser à d'autres le soin d'appliquer les lois de la justice. Le Sénat pourra voter sa démission. »

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 18 juin. — M. Edgar Combes a été élu après-midi à deux heures une assemblée privée de la justice au sujet de la perquisition judiciaire pour tentative de corruption de fonctionnaire. La conférence entre le juge et le secrétaire général du ministère de l'intérieur a pris fin vers quatre heures. La présence de M. Edgar Combes est passée presque inaperçue des personnes qui se trouvaient dans les couloirs du Palais.

Le général Kouroki attend tranquillement le résultat des combats qui se livrent dans la péninsule du Liao-Toung et dont dépendent l'avenir de la Russie et le sort de la Chine. La réoccupation par les Russes des vilages du nord-ouest, semble indiquer l'intention qu'il avait fait la rencontre, le lendemain de son arrivée dans le pays.

LES INCIDENTS DE DIJON

Dijon, 18 juin. — A la suite des incidents électoraux qui viennent de se produire entre l'évêque de Dijon et le curé de la cathédrale, le chanoine Bizouard, ex-dernier vicaire relevé de ses fonctions de vicaire général honoraire de l'évêché. L'abbé Thomas, curé de Notre-Dame de Dijon, est nommé vicaire général honoraire en remplacement de Bizouard.

LE DEPART DE KOUROPATKINE

Petersbourg, 18 juin. — Aucune dépêche officielle n'est venue, jusqu'ici, confirmer la nouvelle du départ du général Kouropatkine de Liao-Yang, annoncée par certains journaux étrangers.

REBELLION MILITAIRE

Cherbourg, 18 juin. — Un acte de rébellion s'étant produit à la caserne du 1^{er} colonial dans les locaux disciplinaires et les détenus ayant pu sauter le mur et s'enfuir, le colonel, dans un ordre du jour, signale au régiment la lâcheté de certains soldats qui n'ont pas poursuivi les détenus, tremblant de peur devant eux.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARSEILLE

Marseille, 18 juin. — Le conseil de préfecture a consacré l'audience de ce matin à l'examen des cas de fraude dont il avait été saisi, après avoir entendu les derniers élections municipales.

LA FIN D'UN PONTON

Toulon, 18 juin. — Ce matin, à dix heures, un vieux ponton, le « Mars » servant de caserne aux hommes du 8^e colonial a subitement coulé, par suite de vétusté. On a dû évacuer le ponton en toute hâte; les armes, bagages et effets ont été jetés à terre et, quelques instants après, le vieux navire sombrant. Fort heureusement, cet accident s'est produit pendant la nuit.

LES BOULANGERS DE PARIS

Paris, 18 juin. — Le conflit entre patrons et ouvriers boulangers ne semble pas près de s'apaiser. Les patrons ne veulent plus faire de concessions à leur personnel. Dans une réunion de ce soir, les patrons ont décidé un ordre du jour disant : « Les patrons boulangers décident que la boulangerie de Paris ne peut faire de nouvelles concessions, à condition que l'administration pour faire respecter la liberté du travail et le bon sens de la majorité des ouvriers boulangers pour assurer, par leur travail, le pain à la population parisienne. »

DERNIÈRE HEURE

La Guerre Russo-Japonaise
L'ATTAQUE DE PORT-ARTHUR
Ché-Fou, 18 juin. — Un fonctionnaire japonais d'ici estime que la perte des transports japonais dans le détroit de Japon est le résultat d'une erreur de Port-Arthur. Le « Sado-Maru » était aménagé pour transporter 3.000 hommes.

ARRESTATION D'UN SATYRE

Paris, 18 juin. — A la suite de plaintes déposées au sujet de vols avec violence et attentats à la pudeur commis au Bois de Boulogne le 3 et le 4 de ce mois, une enquête prescrite a amené la découverte du coupable. C'est un nommé Nicolas-Antoine Deille. Agé de 35 ans, cocher de fiacre sans emploi depuis quinze jours, demeurant rue du Poitevin, cet individu a été arrêté ce soir à son domicile. Une perquisition opérée chez lui a amené la découverte de plusieurs objets de toilette féminine : faces à main, flacons de sels, etc.

CHAPITRE IX

La mère et le père de Louise
Etienne Perrier était rentré dans son petit appartement de Guail, pour lequel il venait de donner congé au propriétaire.
Il s'était assis, songeur, à sa table de travail, avec un regard d'adieu à ce coin de maison où il avait rêvé de vivre longtemps et qui s'était effondré, peu à peu, d'embranchement en embranchement, de sentimentalité, de scepticisme et de sentimentalité, égoïsme et expansive à la fois.

La situation générale de l'armée russe en Mandchourie demeure sans changement notable.

TORPILLEUR ANGLAIS COULÉ

Ajaccio, 18 juin. — Une partie de l'escadre anglaise avait mouillé à Portofortore. En sortant la nuit pour des manoeuvres, les contre-torpilleurs « Stag » et « Bat » entrèrent en collision. « Bat » coula par une grande profondeur. On ignore encore le résultat des recherches de l'escadrière des contre-torpilleurs.

LES DIAMANTAIRES D'ANVERS

Anvers, 18 juin. — Les ouvriers diamantaires ont adopté par 3.274 voix contre 1.134 les propositions de récompenses décernées par la présidence de l'architecte de la nouvelle Soiebonne, M. Henri Nénot, de l'Institut, a pris fin aujourd'hui. Comme de coutume, la séance de clôture fut consacrée à la distribution solennelle des récompenses décernées par la Société centrale des architectes aux artistes et au personnel du bâtiment. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Chaumié, présidait la séance.

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 18 juin. — M. Edgar Combes a été élu après-midi à deux heures une assemblée privée de la justice au sujet de la perquisition judiciaire pour tentative de corruption de fonctionnaire. La conférence entre le juge et le secrétaire général du ministère de l'intérieur a pris fin vers quatre heures. La présence de M. Edgar Combes est passée presque inaperçue des personnes qui se trouvaient dans les couloirs du Palais.

LES PERQUISITIONS

M. Flamin, président de la commission d'enquête sur l'affaire du million des Chartreux, a conféré cet après-midi avec le ministre de la justice au sujet de la perquisition opérée au domicile de M. Chabert. Le ministre a déclaré à M. Flamin qu'il ne pouvait pas encore faire connaître le résultat de la perquisition, le dépeuplement des Chartreux ne devant être fait par le juge d'instruction qui lundi, en présence de M. Chabert.

BRUT DE DEMISSION DE M. COMBES

Paris, 18 juin. — Le Soir publie la note suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité : « Les amis de M. Combes font courir le bruit qu'après le vote, par le Sénat, de la loi sur le budget, M. Combes se résoudrait à démissionner. Le conseil des ministres donnerait sa démission. M. Combes estimant que la tâche pour laquelle il a été choisi était terminée, il peut laisser à d'autres le soin d'appliquer les lois de la justice. Le Sénat pourra voter sa démission. »

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 18 juin. — M. Edgar Combes a été élu après-midi à deux heures une assemblée privée de la justice au sujet de la perquisition judiciaire pour tentative de corruption de fonctionnaire. La conférence entre le juge et le secrétaire général du ministère de l'intérieur a pris fin vers quatre heures. La présence de M. Edgar Combes est passée presque inaperçue des personnes qui se trouvaient dans les couloirs du Palais.

LES PERQUISITIONS

M. Flamin, président de la commission d'enquête sur l'affaire du million des Chartreux, a conféré cet après-midi avec le ministre de la justice au sujet de la perquisition opérée au domicile de M. Chabert. Le ministre a déclaré à M. Flamin qu'il ne pouvait pas encore faire connaître le résultat de la perquisition, le dépeuplement des Chartreux ne devant être fait par le juge d'instruction qui lundi, en présence de M. Chabert.

BRUT DE DEMISSION DE M. COMBES

Paris, 18 juin. — Le Soir publie la note suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité : « Les amis de M. Combes font courir le bruit qu'après le vote, par le Sénat, de la loi sur le budget, M. Combes se résoudrait à démissionner. Le conseil des ministres donnerait sa démission. M. Combes estimant que la tâche pour laquelle il a été choisi était terminée, il peut laisser à d'autres le soin d'appliquer les lois de la justice. Le Sénat pourra voter sa démission. »

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 18 juin. — M. Edgar Combes a été élu après-midi à deux heures une assemblée privée de la justice au sujet de la perquisition judiciaire pour tentative de corruption de fonctionnaire. La conférence entre le juge et le secrétaire général du ministère de l'intérieur a pris fin vers quatre heures. La présence de M. Edgar Combes est passée presque inaperçue des personnes qui se trouvaient dans les couloirs du Palais.